

Avis de constitution

SOCIETE « YACH'N CORPORATION »

Siège Alépé Memni, Lot 4, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YACH'N CORPORATION »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Importation et vente de véhicules, Elevage,
Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Alépé Memni, Lot 4, Ilot 1

Dirigeant(s) M YEO GNINAKAN SOUMAHILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10217 du 13/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66066/GTCA/RC/2023 du 13/09/2023

